



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS
tenue le 15 septembre 2020 à 17 h
Cabane des aînés de l'Outaouais
331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau**

Le président adresse un mot de bienvenue.

VÉRIFICATION DU QUORUM

François-Régis Fréchette, président de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais, constate le quorum auprès de la secrétaire exécutive. 31 infirmières et infirmiers, dont 22 en ligne et 9 en salle, sont présents selon le registre des présences.

François Jutras fait la présentation de la plateforme en ligne.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE (AGAR) DE L'ORIIO 2020

À la suite du constat du quorum, le président ouvre officiellement l'assemblée générale annuelle à 17 h 38.

Le président informe les membres présents de la résolution adoptée pour simplifier la procédure d'élection des délégués.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par le président.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2019-2020

Le président présente les membres du Conseil de section 2019-2020 et les remercie pour leur implication tout au long de la dernière année.

Exécutif

- Président : François-Régis Fréchette
- Vice-président : Gilles Coulombe
- Secrétaire : Caroline René
- Trésorière : Karine Laplante

Administrateurs

- Hélène Bonnet
- Stéphane Fortin
- Josée-France Hamelin
- Louise Pelletier
- Anik Therrien
- Jessica Young

Départs

- Marie-Hélène Carle
- Serge Gauvreau

4. **PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Le président présente la présidente d'élection, madame Martine Potvin. 45 inscriptions ont été reçues dans les délais réglementaires. 34 délégués seront élus pour l'AGA 2020 de l'OIIQ.

Monsieur Fréchette explique les différentes urnes:

- Urne 1 : Membres du Conseil de section (9)
- Urne 2 : Membres inscrits (36)

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 4 JUIN 2019**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 de l'ORIIO soit adopté tel que présenté.

Adoptée

5.1 **Affaires découlant du procès-verbal**

Rien à signaler.

6. **MOT DU PRÉSIDENT DE L'OIIQ**

Le président de l'OIIQ, monsieur Luc Mathieu, s'adresse aux membres.

7. RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Le président présente le rapport annuel 2019-2020.

8. AFFAIRES FINANCIÈRES

8.1. Rapport du vérificateur / Année 2019-2020

Carl Perron, comptable agréé, présente le rapport des activités financières de l'ORIIO pour l'année 2019-2020.

Adoptée

8.2 Nomination et adoption du vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2020-2021

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée le vérificateur-auditeur pour l'exercice financier 2020-2021.

Adoptée

8.3 Prévisions budgétaires

Le président présente les prévisions budgétaires 2020-2021 et mentionne que des sommes allouées à des activités en présence ne seront pas utilisées compte tenu de la pandémie. La formation continue demeure parmi les activités qui sont prévues en 2020-2021, mais possiblement vers de la formation en ligne.

9. ÉLECTIONS

9.1 Règles prévues au Règlement général relativement à l'élection des délégués

Rien à signaler.

9.2 Adoption de la liste des délégués pour l'AGA de l'OIIQ 2020

Un tirage au sort est effectué à partir du chiffrier électronique.

Monsieur François-Régis Fréchette nomme les 34 délégués élus et les 11 délégués remplaçants. Il fait ensuite la lecture de la proposition en vue de l'adoption de la liste officielle des délégués pour l'AGA de l'OIIQ qui aura lieu le 9 novembre 2020 :

ATTENDU QUE l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais (ORIIO), lors de son assemblée générale annuelle du 15 septembre 2020, a procédé à l'élection des délégués et des délégués remplaçants à l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui aura lieu le 9 novembre 2020;

ATTENDU QUE l'Assemblée générale annuelle de l'ORIIO estime opportun d'autoriser la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants désignés, telle qu'officiellement confirmée par l'Assemblée, toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à l'équité du processus électoral, y compris toute erreur cléricale ou de manutention des urnes, sous réserve de l'obligation de la présidente d'élection de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion ;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

DE CONFIRMER les résultats du vote relatif à l'élection des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 9 novembre 2020;

D'APPROUVER la liste des délégués et délégués remplaçants désignés pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui se tiendra le 9 novembre 2020 telle qu'annexée à la présente résolution;

D'AUTORISER la présidente d'élection à apporter à la liste des délégués et délégués remplaçants annexée à la présente résolution toute correction qu'elle pourrait juger essentielle au respect des dispositions du Règlement général de l'ORIIO et à l'équité du processus électoral, sous réserve de l'obligation de faire rapport de ladite correction au Conseil de l'ORIIO à la première occasion;

Adoptée

9.3 Rapport de la présidente d'élection des membres du Conseil de l'ORIIO

La présidente d'élection livre les résultats du scrutin en lien avec l'élection des membres du Conseil de l'ORIIO.

10. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECTION 2020-2022

La présidente d'élection présente les membres élus au Conseil de section 2020-2022 :

11. PROPOSITION DU PARQUET POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OIIQ 2020

Le président demande s'il y a des membres qui désirent faire des propositions.

11.1 Nomination du président des débats

Rien à signaler.

11.2 Explication des procédures

Rien à signaler.

12. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 12.

Adoptée

François-Régis Fréchette
Président

Caroline René
Secrétaire exécutive

/dm